Rapport de conformité au décret 2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de pastiques industriels dans l'environnement



Informations Générales

Nom de l'entité auditée :	PLYMOUTH FRANCAISE
Date de la vérification :	23-sept-26
Auditeur:	Thierry Robin
N° de Projet :	PRJC-282706-2010-MSC-FRA
Date du rapport :	23/09/2026
Validité de l'attestation (3 ans) :	22/03/2026
Réalisé lors d'un audit ISO 14001 : 2015	Non
Site INTERNET	www.plymouth.fr
COFRAC accréditation	N° 4-0009 rév. 30

Personnes rencontrées / Fonctions	- Sophie ADAM - Consultante - Iryna SOSNOVTSEVA - Assistante de direction - Alexandre DEMARCHI - Directeur administratrif - Edouard PETERLE - Approvisionneur - Stéphane BERRUYER - Maintenance - Miloud MENADI - Responsable des ateliers et coordinateur des production - Sabri BELARBI - Agent de production

Résultats de l'audit

Non-conformité :	**1**
Amélioration possible:	**4**

Conclusion

L'audit a identifié une non-conformité qui nécessite un traitement qui doit être transmis avant le 1 décembre 2026 pour validation par l'auditeur.

Recommandation

1- Une Non-conformité a été identifiée
L'attestation de conformité au décret 2021-461 du 16 avril 2021 sera émis suite à la clôture de la Non-conformité identifiée.

	Article	Thème	Question	Guideline	Note de l'auditeur	Conformité	Libellé du constat	A renseigner par l'organisme Analyse des causes (pour les NC seulement)	Action immédiate (si applicable)	Action corrective avec délai et responsabilité	Statut du constat
1	D. 541-360	Domaine d'application	Les critères et les quantités de granulés de plastiques mises en œuvre sont-ils connus ?	Les granulés de plastiques possèdent des dimensions externes supérieures à 0,01 mm et inférieures à 1 cm La quantité totale de granulés de plastiques industriel susceptible d'être présente est supérieure à 5 tonnes	Précisé dans la procédure PR 55 V05	Conforme					
2	NA	Management	La direction a-t-elle démontrée son engagement vis-à-vis de la prévention contre la dispersion dans l'environnement des granulés de plastiques industriels ?	Politique. Note de la direction	Note de la direction du 13 juin 2022	Amélioration possible	L'engagement pourrait être intégré dans la politique environnementale permettant de mettre à jour les attentes.				
3	D. 541-362-a)	Planification	Une cartographie des endroits où des granulés de plastiques industriels peuvent se répandre est-elle établie ?	Ne pas oublier les aires de lavage de citernes, de fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels	Le plan est disponible et est complété par des photos des installations dans la procédure PR 55 V05 Plan du site : zones risques GPI V03 du 31/08/26 mentionne les zones de flux GPI et les réseaux eaux pluviales	Conforme					
4	D. 541-361	Mise en œuvre Maintenance	Des équipements permettant de prévenir, réduire ou récupérer les granulés de plastiques industriel sont-ils en place ?	Liste des équipements : système de filtration	Equipements précisés dans la consignes C128*00 Séparateur - débourbeur Tapis pour les grilles de collecte des eaux pluviales	Conforme					
5	D. 541-361	Mise en œuvre Achat ou conception	Le dimensionnement de ces équipements a-t-il été calculé lors de la mise en œuvre ?	Voir le processus de mise en œuvre d'un nouvel équipement (conception ou modification)	Matériel de collecte et de protection adapté. Conditionnement des GPI récupérés dans un carton avec une sache plastique de 100 µ. Le carton assure la résistance mécanique lors des manutentions.	Conforme					
6	D. 541-362-e)	Mise en œuvre Maintenance	Un plan d'entretien ou de maintenance est-il disponible est mis en œuvre pour les équipements en place ?	Maintenance préventive avec enregistrements disponibles des contrôles effectués.	Chariots élevateurs loués maintenus avec VGP Séparateur - débourbeur nettoyé tous les 18 mois 15/06/25 3 aspirateurs disponibles : vérficiation des filtres tous les trimestres 15/09/26 Matériel de transfert de production : plan de maintenance (tableau EXCEL)	Conforme					
7	NA	Mise en œuvre Maintenance	L'indisponibilité d'un équipement a-t-elle été envisagée avec un mode dégradé ?	Equipement en stock au magasin. Quantité non retenue évaluée	Redondance des équipements de collecte.	Conforme					
8	D. 541-362-e)	Mise en œuvre Equipements	Les outils utilisés pour le nettoyage des zones ou des granulés de plastiques industriels peuvent se répandre sont-ils référencés ?	Balais, brosses,... Sont-ils disponibles facilement à chaque point ou des granulés de plastiques sont susceptibles de se répandre ?	Equipements précisés dans la consignes C128*00	Amélioration possible	Les zones de stockage du matériel d'intervention pourraient être mieux identifiées dans les ateliers / bâtiments				
9	NA	Mise en œuvre Equipements	Ces outils sont-ils correctement rangés et facilement disponibles pour les opérateurs concernés ?	Zone de rangement claire. Méthode 5 S par exemple							
10	D. 541-362-b)	Mise en œuvre Achat ou conception	Des critères de résistance et de solidité sont-ils disponibles lors de l'achat des emballages ?	Voir avec les achats. Epaisseur des sacs et des big-bags. Résistance aux chocs et l'humidité. Cahier des charges fournis aux fabricants d'emballage de granulés de plastiques industriels.	Les seuls granulés conditionnés sont les déchets. Sac PEHD de 100 µ, spécification d'achat STA 80*01, mis dans des cartons assurant la résistance mécanique lors du tranport et dans la benne DIB Enlèvement par benne avec mention de la présence des GPI sur le bon d'enlèvement.	Conforme					
11	D. 541-362-b)	Mise en œuvre Planning	Des règles de transport (internes ou externes) sont-elles établies pour les granulés de plastiques industriels ?	Plan de transport interne ou externe	Les flux des GPI précisés dans le plan des zones GPI : Plan du site : zones risques GPI V03 du 31/08/26	Conforme					
12	D. 541-362-c)	Mise en œuvre Planning	Existe-t-il un planning de ramassage des granulés de plastiques industriels répandus accidentellement au sol ?	Type de planning. Fréquence et enregistrements disponibles.	Plannings définis selon les secteur Mensuel par le personnel et semestriel par la hiérarchie avec enregistrement : FQ 356*02 Hedomadaire par le personnel et bimensuel par la hiérarchie avec enregistrement : FQ 357*02, FQ 358*02	Conforme					
13	D. 541-362-d)	Mise en œuvre Planning	Existe-t-il un planning de nettoyage des bassins de rétention situés en amont des équipements mentionnés au § 3 afin de récupérer les granulés de plastiques industriels ?	Type de planning. Fréquence et enregistrements disponibles.	Nettoyage prévu dans le cadre des nettoyages d'atelier.	Conforme					
14	NA	Mise en œuvre Déchets	Les granulés de plastiques industriels récupérés sont-ils évacués dans une filière déchets appropriés ?	Registre des déchets, bons d'évacuation	Déchets GPI regroupés dans une benne DIB enlevée par RDS. Bon d'enlèvement avec mention de la présence de déchets GPI Vu attestation de tri de RDS : en 2025 - plasrtique 1,34 avec valorisation matière au Pays-Bas	Amélioration possible	Il serait judicieux de vérifier la maîtrise du risque dispersion GPI chez le prestataire de traitement des déchets				
15	D. 541-362-f)	Mise en œuvre Formation	Le personnel et les tiers intervenant sur site ont-ils été formés aux procédures mise en œuvre pour prévenir la dispersion dans l'environnement des granulés de plastiques industriels ?	Type de formation et de sensibilisation. Plan de formation avec enregistrements disponibles	Plan de prévention FQ 351*02 avec mention de la prévention / dispersion GPI. Parcours d'intégration - F 346*02 : impacts environnementaux, Livret d'accueil - FT RH01*06 avec sensibilisation GPI et obligations Recyclage lors de la certification ISO 14001 en 2025, actions de nettoyage et audit.	Amélioration possible	Organiser d'exercice épandage GPI périodique				
16	D. 541-362-f)	Mise en œuvre Formation	Une information par voie d'affichage est-elle visible concernant la prévention de la dispersion dans l'environnement des granulés de plastiques industriels ?	Campagne d'affichage. Plan de communication	Sensibilisation en février 2026 sur l'enregistrement des poids de déchets GPI mis dans la benne DIB. Affichage à chaque poste de travail concerné, exemple C110*02	Conforme					
17	D. 541-362-g)	Vérification	L'organisme réalise t-il des contrôles internes semestriels de des procédures mises en œuvre afin de prévenir de la dispersion dans l'environnement des granulés de plastiques industriels ?	Planning des audits disponible. Sensibilisation des auditeurs au décret 2021-461. Rapports d'audits disponibles.	Audits des zones prévus avec une périodicité adaptée en fonction du risque : Mensuel par le personnel et semestriel par la hiérarchie avec enregistrement : FQ 356*02 Hedomadaire par le personnel et bimensuel par la hiérarchie avec enregistrement : FQ 357*02, FQ 358*02 Audit interne semestriel focus GPI : FQ 360 V2	Conforme					
18	NA	Vérification	Les non-conformités identifiées sont-elles prises en compte et enregistrées ?	Suivi des non-conformités	Processus de traitement des non-conformité dans le cadre de la certification ISO 14001.	Conforme					
19	D 541-364	Communication	Les résultats des audits sont-ils disponibles pour le public ?	Synthèse des audits GPI sur le site interne	Le retour de l'audit de 2023 n'est pas disponible	Non-conforme	Exigence : L'exploitant met à disposition du public sur son site internet une synthèse de chaque rapport d'audit, en retirant les informations relevant d'un secret protégé par la loi. Défaillance : Pas de communication d'informations sur les audits Preuve : Site internet				